



Secrétaire de missions au sein de la MDS de Balma - DTS du Lauragais - H/F

Référence : 25-0782

Titulaire et contractuel.le

BALMA

B

C

✓ Catégorie : B, C

✓ Cadre Emploi : Rédacteurs territoriaux, Adjoint administratifs territoriaux

✓ Grade : Adjoint administratif principal 1ère cl, Adjoint administratif principal 2ème cl, Adjoint administratif territorial, Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2e classe

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Présentation de la collectivité, de la direction et du service

Situé parmi les premiers départements de France en terme de dynamisme démographique, le Département de la Haute-Garonne est un territoire attractif regroupant 1,4 million d'habitants. Riche de ses contrastes, avec des territoires urbains, périurbains, ruraux et de montagne, le département offre une remarquable qualité de vie. Toulouse, chef-lieu du département et préfecture de région, est la 4ème ville de France avec 500 000 habitants.

Pour répondre à ce dynamisme démographique et venir en aide aux personnes en difficultés, le Conseil Départemental compte une trentaine de MDS réparties dans 5 Directions Territoriales des Solidarités (DTS) : Toulouse ; Lauragais ; Sud-Toulousain ; Comminges Pyrénées ; Nord Toulousain.

Enjeux , Missions, Conditions particulières d'exercice

Grandes lignes d'activités de la direction :

Affirmer le rôle du Conseil Départemental comme chef de file de l'action sociale.

Garantir la mise en oeuvre de la politique départementale de solidarité auprès des usagers et habitants.

Assurer au niveau local la relation avec les partenaires.

Animer le projet social de territoire et favoriser le développement social local.

Missions principales :

Accueil de la mission

Accueil physique et téléphonique des usagers :

- Renseigner et orienter les usagers: identifier la demande, rechercher les usagers dans le logiciel IODAS, apprécier les besoins des usagers, orienter vers le travailleur social ou médico-social
- Donner les Informations relatives à l'organisation de la MDS (horaires des plages d'accueil social,...)
- Prendre les rendez-vous

Gestion administrative de la mission

- Traitement de la demande des usagers
- Renseigner sur les dispositifs, instruire, aider à remplir les formulaires, assurer le suivi des pièces justificatives

Organisation de la vie professionnelle des travailleurs sociaux et médico-sociaux :

- Gérer les agendas
- Assurer la préparation matérielle des réunions (convocations, réservations de salle, préparation de dossiers,).
- Renseigner les tableaux de bord de suivi de l'activité

Gestion administrative des dossiers :

- Enregistrer, constituer et actualiser les dossiers
- Instruire les demandes des aides financières
- Rechercher et vérifier les pièces, saisir les informations...
- Saisir et mettre à jour les données relatives aux usagers
- Transmettre les dossiers pour instruction
- Saisir et mettre en forme tous types de documents (rapports, courriers, ...)
- Trier, classer et archiver des dossiers

Gestion du courrier

- Orienter le courrier de la mission
- Préparer des courriers-type

Accueil généraliste

- Assurer les tâches d'accueil physique et téléphonique en collaboration avec l'ensemble des agents de la Maison des Solidarités afin de veiller à la qualité de l'accueil et de diminuer l'expression de comportements agressifs.
- Apporter sa contribution au projet de service et au projet social de territoire du diagnostic jusqu'à l'évaluation.

Autres conditions particulières :

Télétravail possible sous réserve de nécessités de service

Nous offrons des horaires flexibles permettant de commencer entre 7h30 et 9h30 et de terminer entre 16h00 et 19h15, tout en assurant l'accomplissement du quota horaire journalier requis (système de badgeage).

3 formules de temps de travail vous sont proposées :

- 35h00 hebdomadaires - 25 Jours de congés
- 37h30 hebdomadaires - 40 jours de repos (25 Jours de congés + RTT)
- 39 heures hebdomadaires - 48 jours de repos (25 Jours de congés + RTT)

Vous pouvez adhérer à un contrat collectif pour le risque santé ainsi que pour la prévoyance. Cette démarche s'inscrit dans un objectif social de prévention des situations de précarité mais également de lutte en faveur du pouvoir d'achat des agents grâce aux tarifs avantageux négociés dans le cadre du contrat groupe. L'organisme retenu est la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) pour la santé et la Mutuelle du Rempart a été choisie pour la Prévoyance.

La prestation transports collectifs (75% de votre abonnement) est cumulable avec le Forfait Mobilités Durables qui participe totalement à encourager des modes de déplacements alternatifs et durables.

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne dispose d'une crèche et propose des avantages significatifs selon les coefficients familiaux aux adhérents de l'Amicale (chèques vacances, réductions hébergements de loisirs...).

Profil recherché

Profil recherché

Savoirs :

Environnement administratif, institutionnel et politique (connaissance)

Outils de communication (notions)

Règles d'organisation du travail et de gestion du temps (connaissance)

Règles de l'expression orale et écrite (connaissance)

Dispositifs d'aide sociale et acteurs médico-sociaux et éducatifs (connaissance)

Règles administratives des dispositifs sociaux (maîtrise)

Savoir-faire :

Communiquer et s'adapter à la diversité des interlocuteurs (acquis)

Utiliser l'outil informatique et bureautique (acquis)

Hiérarchiser les priorités en cas d'urgence (notions)

Utiliser les techniques de secrétariat (maîtrisé)

Synthétiser et rédiger des documents, des études, des rapports, des comptes rendus (acquis)

Travailler en équipe, transversalité, partenariat et/ou équipe pluridisciplinaire (acquis)

Savoir-être :

Sens du service public

Méthode et rigueur

Organisation

Relationnel Réactivité

Adaptabilité

Esprit d'initiative Discrétion

Confidentialité

Respect d'autrui et écoute

Lieu : MDS de Balma

Profil Cadre d'emploi : Adjoint administratif, rédacteur.

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Annonce publiée jusqu'au : 21/09/2025